

que valent vos trésors ?

# Banzai ! Le dernier samouraï

Cette semaine, un lecteur, Lucien, nous fait parvenir la photographie d'un cavalier asiatique. M<sup>e</sup> Philippe Rouillac, notre commissaire-priseur, donne son avis.



M<sup>e</sup> Philippe Rouillac  
(Photo archives NR, J. Dutac)

## pratique

Vous avez un objet à proposer à notre expert : envoyez-nous ce que vous connaissez sur celui-ci, ainsi qu'une (ou plusieurs) photo en format jpeg (d'un poids compris entre 250 et 500 ko) sur la boîte mail : [tresors41@nrcf.fr](mailto:tresors41@nrcf.fr) (attention, tresors sans accent). Vos coordonnées sont indispensables à la prise en compte de votre demande, mais vous pouvez réclamer l'anonymat en cas de publication.

**L**e cavalier en fonte que nous propose Lucien est typiquement asiatique par ses traits comme son costume, mais on s'interroge sur sa véritable origine. Est-ce un cavalier chinois ou japonais ? Il est vrai qu'on songe d'abord aux gardiens de tombe appelés mingqi, objets qui dans la Chine antique étaient inhumés avec le défunt pour recréer le monde des vivants. Si certains empereurs ont été enterrés avec une armée entière de fantassins de terre cuite, les cavaliers sont plus rares après l'an mille. Le cheval dans l'art chinois est bien souvent associé en sculpture aux loisirs nobles comme le jeu de polo. En peinture, on ne représente que l'empereur ou les immortels sur cette monture, parfois l'animal seul. Notre cavalier en fonte n'appartient donc vraisemblablement pas à l'Empire du Milieu, mais plutôt au Japon. Dans l'archipel nippon, le cheval revêt une importance capitale. Certains historiens pensent que l'origine de l'unification du pays est due à une culture de cavaliers origi-

naires de Corée. Ceux-ci auraient conquis l'Empire du Soleil Levant au IV<sup>e</sup> ou V<sup>e</sup> siècle de notre ère. Le cheval est également un symbole fort de puissance militaire.

Notre cavalier est un soldat car il porte l'armure des samouraïs, le do. Il s'agit d'une armure faite de nombreuses lamelles de bois recouvertes de laque pour la rendre plus résistante et imperméable. La forme de cette cuirasse est caractéristique de celles portées par les guerriers nippons et leurs chefs, les daimyo. Ceux-ci arborent généralement sur le champ de bataille un casque impressionnant doté de cornes, le kabuto, qui les rend plus visibles pour que leurs troupes se fient à leurs ordres. Notre soldat porte, lui, une simple coiffe rigide qui doit protéger son crâne des flèches ennemis. Il porte au côté gauche son fameux katana, sabre légèrement incurvé à un seul tranchant dont la taille est imposée. En effet, au Japon la longueur de la lame est strictement régie par des règles immuables. Jusqu'à trente centimètres c'est un cou-



Notre cavalier est un soldat car il porte l'armure des samouraïs, le do.

teau, le tanto, jusqu'à soixante c'est un petit sabre, le wakizashi, au-delà de soixante c'est un katana. Seule la caste des samouraïs pouvait porter le katana et uniquement à l'extérieur des habitations. Brandir une lame plus longue que celle correspondant à sa caste était passible de mort ! L'équipement des guerriers japonais n'a que très peu changé durant des siècles, de l'époque de la cour de Heian (IX<sup>e</sup> siècle) jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup>. Il suffit de regarder les nombreuses illus-

trations du Dit du Genji, premier roman psychologique de la littérature mondiale écrit par une femme, Murasaki Shikibu, au X<sup>e</sup> siècle. On y croise des princes arrogants, des princesses éplorées ou encore des cavaliers belliqueux comme le nôtre. C'est ce même grand récit qui a inspiré le décor des panneaux de laque du fameux coffre de Mazarin que nous avons eu l'honneur d'adjuger 7,2 millions d'euros en 2013, souvenez-vous ! Pour le cavalier de Lucien, il conviendra de rester plus prudent car la fonte paraît moderne, assez typique d'une production folklorique de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Détail amusant, l'œuvre est en deux parties : le cavalier peut ainsi descendre de sa monture. En vente aux enchères, il serait estimé **de 80 à 120 €**. Peut-être pas une fortune mais largement de quoi s'offrir un bon repas au restaurant japonais en l'honneur de ce cavalier, et du déconfinement – à vous les makis, yakitoris et autres nouilles udon sautées !

## Abonnez-vous à LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE\*



### Oui, je m'abonne à la Nouvelle République

Abonnement de 6 mois - 150 parutions  
livrées du lundi au samedi + suppléments hebdo

la Nouvelle  
République

Version papier

#### 1/ Je choisis mon adresse de livraison

Nom/Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Tel. : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

#### 2/ Je choisis mon mode de règlement

● **MENSUEL** 6 prélèvements  
**31,20/mois**

Par prélèvement automatique, tous les 25 journaux à servir. Je retourne simplement ce bulletin complété de mes coordonnées et je recevrai un mandat prélèvement SEPA à compléter en retour. Mon abonnement débutera après réception de tous les éléments bancaires.

● **COMPTANT** 150 parutions  
**183,20/pour 6 mois**

Envoyez votre règlement par chèque libellé à l'ordre de la Nouvelle République.

#### 3/ J'envoie ce bulletin d'abonnement

Dans une enveloppe non timbrée à l'adresse suivante :

La Nouvelle République  
Service Abonnements  
Libre Réponse 98122  
37049 TOURS CEDEX 1

Date et signature

\*OFFRE VALABLE UNIQUEMENT EN FRANCE METROPOLITAINE ET JUSQU'AU 31 MAI 2020. Vous avez un droit de rétractation dans un délai de 14 jours à compter du 1<sup>er</sup> jour de réception du journal. Veuillez faire votre demande en l'adressant à la Nouvelle République Service Abonnements 232 avenue de Grammont 37248 Tours cedex 1 (bord du seuil rétractation fourni dans nos CGV). Remboursement des frais d'abonnement corrigé à la remise à votre charge des journaux reçus, à cette même adresse. La Nouvelle République - S.A à l'exception du Cercle de surveillance - à l'Agence sociale à Tours (37), 232 avenue de Grammont - RCS Tours B 504501129. Toute remboursement fait par la Nouvelle République des départements 36/37/41/78.

SPON : REJOINT 02 36 37 41 00

